



Inscription Ecole et cantine 2026/2027

NOTE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES

Dates pour les inscriptions école et cantine en mairie :

- Mardi 21 Avril 2026 ⇨ de 08h45 à 12h45
- Mardi 28 Avril 2026 ⇨ de 07h30 à 11h30
- Lundi 11 Mai 2026 ⇨ de 12h00 à 16h00
- Mercredi 20 Mai 2026 ⇨ de 9h00 à 11h30
- Jeudi 21 Mai 2026 ⇨ de 15h00 à 18h00

ECOLE : Dans un premier temps les inscriptions se font en mairie aux dates ci-dessus et joindre les documents suivants :

- Attestation EDF du mois en cours ou bail de location ou propriété bâtie afin de justifier de votre lieu de résidence ou si vous habitez chez une personne il faudra la taxe d'habitation de la personne concernée ainsi qu'une attestation sur l'honneur et sa carte d'identité.
- Livret de famille (les pages des 2 parents + enfant)
- Dérogation pour les enfants hors commune (**à renouveler chaque année**)
- Copie du certificat de radiation pour les nouveaux élèves venant d'un autre établissement scolaire.
- En cas de divorce, fournir les pages concernant la garde de l'enfant et les pages où les noms sont spécifiés

CANTINE : Joindre les documents suivants (**à renouveler chaque année**)

- Télécharger le dossier en ligne et le compléter
- RIB : pour la trésorerie municipale
- Attestation sécurité sociale avec l'enfant (photocopie)
- Attestation EDF du mois en cours ou propriété bâtie afin de justifier de votre lieu de résidence ou si vous habitez chez une personne il faudra la taxe d'habitation de la personne concernée ainsi qu'une attestation sur l'honneur et sa carte d'identité.

Les documents pour les inscriptions sont disponibles en mairie ou sur le site internet à compter du 23 Mars 2026 : www.letignet.fr

Les inscriptions seront prises en comptes en fonction de la date de dépôt du dossier. La date limite des dépôts de dossiers sera le 21 Mai 2026.

Toutes ces pièces sont indispensables à l'instruction des dossiers (***tout dossier Ecole ou cantine incomplet sera refusé***), nos places étant limitées dans les réfectoires des cantines. C'est pourquoi nous vous demandons votre compréhension en ce qui concerne les critères que nous sommes tenus d'observer.

La liste d'inscription à la cantine sera affichée au portail des 2 écoles début Août 2026.